



Hunt Institute for Botanical Documentation
5th Floor, Hunt Library
Carnegie Mellon University
4909 Frew Street
Pittsburgh, PA 15213-3890
Contact: Archives
Telephone: 412-268-2434
Email: huntinst@andrew.cmu.edu
Web site: www.huntbotanical.org

The Hunt Institute is committed to making its collections accessible for research. We are pleased to offer this digitized version of an item from our Archives.

Usage guidelines

We have provided this low-resolution, digitized version for research purposes. To inquire about publishing any images from this item, please contact the Institute.

About the Institute

The Hunt Institute for Botanical Documentation, a research division of Carnegie Mellon University, specializes in the history of botany and all aspects of plant science and serves the international scientific community through research and documentation. To this end, the Institute acquires and maintains authoritative collections of books, plant images, manuscripts, portraits and data files, and provides publications and other modes of information service. The Institute meets the reference needs of botanists, biologists, historians, conservationists, librarians, bibliographers and the public at large, especially those concerned with any aspect of the North American flora.

Hunt Institute was dedicated in 1961 as the Rachel McMasters Miller Hunt Botanical Library, an international center for bibliographical research and service in the interests of botany and horticulture, as well as a center for the study of all aspects of the history of the plant sciences. By 1971 the Library's activities had so diversified that the name was changed to Hunt Institute for Botanical Documentation. Growth in collections and research projects led to the establishment of four programmatic departments: Archives, Art, Bibliography and the Library.

me

(35)

à Monsieur,

Monsieur Augt. de St. Hilare SE membre
de l'Institut

rue du Courreau, Maison Cousin;

à Montpellier. (Chisault.)



Toulouse, le 6 Décembre 1834

67

Mon cher Monsieur,

Depuis quelques jours, je suis à Toulouse; j'ai passé toutes mes vacances en Suisse, la moitié du temps à parcourir les différents cantons, visitant les chalets et les Cascades, et l'autre moitié à travailler chez M^r. De Candolle.

Je ne vous ai pas écrit plus tôt, parce que je ne savais pas au juste, si vous ^{vous trouviez} ~~étiez~~ à Paris, à Orléans ou à Montpellier. M^r. Dunal m'avait annoncé que vous étiez en route pour cette dernière ville. Je viens d'apprendre par son fils que vous y êtes arrivé à bon port, de puis quelques jours.

J'ai terminé les *Chenopodiées* du *Prodrome*. Mais malheureusement, le livre de M^r. De Candolle marche très-lentement et il y en a au moins pour trois ans avant qu'on imprime ma famille. J'ai envie d'insérer toutes mes espèces nouvelles dans les annales ou dans tout autre journal. Peut-être vaudrait-il mieux, publier un synopsis de toute la famille. Ce moyen aurait l'avantage de prendre date pour l'ensemble du travail et de présenter aux botanistes un tableau de tous mes incerta ou ignora. Et, peut-être avant trois ans, aurait-on éclairci quelques unes de mes incertitudes et relevé quelques uns de mes oublis.

M. de Candolle a paru content de mes genres
et surtout de mes tribus.

mon travail m'a conduit à réformer la famille des
Phytolacées dont j'ai fait aussi le synopsis pour le
Prodrome. R. Brown comptait seulement 6 genres.

J'en ai 15 dont un seul est nouveau. J'ai préparé
un petit ^{sur cette famille,} mémoire que je me propose d'envoyer à
l'Institut. Une chose qui vous étonnera, c'est que je
considère le Croispermum comme une Phytolacée.

Vous ~~ignorez~~ ^{ignorez pas} que ce genre était anormal dans la famille
des chénopodiacées. Je ne savais où le mettre. D'emp
fait curieux sont venus m'éclairer sur ses véritables
rapports. Le premier, c'est une plante de Perse
dont M. Meyer a fait son Croispermum polygaloides,
laquelle ressemble beaucoup au Polygala paniculata
du Brésil. Or, cette plante est un Croispermum dont
les parties florales sont revenues au type numérique.
Elle a 5 sépales et 5 étamines; et ce qu'il y a de
remarquable, c'est que la feuille florale, si développée
dans les Croispermes, a repris ses dimensions ordinaires
en même temps que le calice et l'androcée sont
devenus complets. Ce balancement organique a
changé toute la Physionomie de l'inflorescence.
La fleur dont je parle est tout à fait celle d'une
Phytolacée.

voici l'autre fait:

M^r Gay a décrit sous le nom de Semowillea
un genre de Phytolacées qui a le port des Cotyspermes
et qui est pourvu de deux carpelles. Or ces carpelles
sont exactement semblables ^{au carpelle unique} ~~aux~~ des Cotyspermes.

On peut regarder ce dernier genre, comme un Semowillea
^{réduit à un} ~~primarium~~ fruit partiel.

R. Brown a donné pour caractère aux Phytolacées,
des étamines définies et alternes ou indéfinies; mais comme
il y fait entrer un genre à étamines opposées, il infirme
ce caractère général. Un trait distinctif sur lequel je
me propose d'insister, c'est le développement du péricarpe.
cette enveloppe s'épaissit presque toujours; elle devient
tantôt charnue, tantôt ligneuse. Dans plusieurs
espèces, elle offre des saillies épineuses ou des appendices
membraneux. Dans les Chenopodées, on trouve bien
des fruits bacciformes ou appendiculés, mais c'est toujours
le calice qui prend l'aspect charnu ou qui porte les épines,
ou les ailes. le véritable péricarpe est ^{constant} ~~toujours~~ rudimentaire
et presque nul.

Vous savez que Pallas a décrit, sous le nom de
Polyneum, plusieurs plantes dont la graine n'a qu'un
réquiem et dont l'embryon est couronné en spirale.
quelques auteurs, avec plus de raison, ont réuni
ces plantes au genre Salsola. M^r. C. A. Meyer
dans le flora altaïca, en a fait un genre ^{nouveau} ~~quelque~~
caractérisé par la verticalité de la tige et par

l'absence des appendices du Calice. Ce genre est très bon. M^r. Meyer compte seulement 7 espèces: j'en ai 8 nouvelles, toutes Persannes, recueillies par Olivier, par M^r. Bélanger ou par M^r. (Eloy) auher. Toutes ces espèces ont les antères harmonisées d'un appendice de forme et de taille variables. Dans deux plantes, ces appendices et très-saillants hors la fleur et coulent jaune de souffre. Dans une autre, il est pourpre. Les appendices de cette dernière paraissent 10 à 12 fois plus grands que l'étamine. Ils sont en forme de poire renflée, creux et dedans et semblables à de petits ballons. Leur tissu imite si bien celui des pétales, que la plante, desséchée et aplatie, peut être prise aisément pour un Malconia littorea avec ses corolles purpurines. J'ai fait une petite monographie du genre Valerianopsis. Je vais la publier.

Dans une note, placée dans l'herbier DC., M^r. Fischer a annoncé que l'Astragalus setiferus du prodrome n'était pas une Légumineuse. J'ai reconnu, en disant un petit morceau de cette plante, quelle appartenait à la famille de chenopodiées; elle constitue un genre ~~est~~ intermédiaire entre le Tragacanth et le Comulaca de M^r. Delile. M^r. De Candolle est convenu de bon cœur.

Je possède dans l'herbier Boiss plusieurs légumineuses que M^r. De Candolle a mises dans les non datés Notes ^{les plantes} du prodrome. J'ai aussi pas un Tragacanth de Comulaca.

travail à faire la dessus. j'ai promis à M^r DeCandolle
de lui communiquer mes plantes.

Je vais recevoir de M^m. Tenz et Endlicher une
note de quelques Plantes Poiriettiennes sur lesquelles ils
me demandent des renseignements. Ces messieurs m'ont
envoyé une petite brochure sur des Plantes de la Nouvelle
Hollande.

M^r. DeCandolle m'a beaucoup engagé à faire
~~ouvrage~~ des Urticées du Prodrome. Je n'en ai pas
eu le courage. Je me suis cependant chargé des
Amaranthacées. Je m'ai remis des doubles de tout
ce qu'il possède en herbier, ainsi qu'un exemplaire du
travail de M^r. Martin. Tout ce que vous dites de
ce dernier ouvrage, dans votre critique, est bien vrai
et se trouve confirmé par l'organisation des chiropodées.
Les anseriniées n'ont pas de Bractées. Dans les Succinées,
on en observe de microscopiques et rudimentaires.
Dans les Salsolées, on en voit toujours trois, l'une
médiane très-grande, différant peu des feuilles
ordinaires, et deux autres latérales, offrant presque
toujours une forme spéciale. Ces dernières appartiennent
à un rang supérieur. Ce qui fait que plusieurs
auteurs ont appelé les fleurs qui les présentent
flores bractéales. Dans quelques espèces, la
bractée intermédiaire se développe exactement
comme les latérales et semble appartenir au
même verticille. Cela a lieu aussi dans les anabases.

aussi, l'inné, dans son Spécies, les désigne collectivement.
Sous le nom de calice, et le véritable calice (avec
les appendices colorés en rose) est pris pour lui pour
une corolle. Voilà exactement, ce que M. Martius
a fait pour les amarantées.

Je ne pense pas qu'il convienne de désigner sous le
même nom des organes appartenant à deux verticilles
différents. Avec M. Meyer et quelques autres Botanistes
modernes, j'appelle bractées, les feuilles les plus rapprochées
de la fleur, les latérales et je nomme feuille florale
celle qui est impaire et qui embrasse ordinairement les
deux autres. Quand il y a égalité ou inégalité de
forme ou de taille entre les bractées et la feuille florale
j'ai soin de l'indiquer.

Adieu, mon cher Monsieur, adieu moi.
toujours comme je vous aime et croyez à
mon sincère dévouement.

Al. Moquin-Tandon



toute ma famille se porte bien.

J'ai reçu dans le temps, votre 2^e mém. sur les Brédacées.